

**Direction Générale**

**Service émetteur :**  
Direction de la Stratégie

**Affaire suivie par :**  
Mission Coopération Transfrontalière

**Courriel :**  
[ars-grandest-relations-internationales@ars.sante.fr](mailto:ars-grandest-relations-internationales@ars.sante.fr)  
Tél. : 03 88 76 82 86

2020-04783/DG/DIRSTRAT

Madame Claudine GANTER

**Vice-Présidente du Conseil Rhénan**  
Région Grand Est  
1, Place Adrien Zeller

67070 STRASBOURG

26 JUIN 2020

Madame la Vice-Présidence,

Par courrier du mercredi 24 juin 2020, vous m'avez transmis, pour avis, la décision émise par le bureau du Conseil Rhénan, le 24 avril dernier, concernant la gestion des crises sanitaires dans le Rhin supérieur et je vous en remercie.

L'ARS Grand Est coopère étroitement avec les Länder et les cantons suisses du Rhin supérieur, notamment dans le cadre du groupe de travail « Politique de santé » de la Conférence du Rhin Supérieur (CRS), présidé de 2017 à fin 2019 par l'ARS.

La nécessité de coordonner nos dispositifs de réponse aux situations sanitaires exceptionnelles a toujours été une des priorités de ces travaux. Ainsi, en juin 2019, le réseau d'alerte sanitaire franco-germano-suisse « Epi-Rhin », présidé depuis 2018 par l'ARS, a défini un protocole d'alerte sur les cas transfrontaliers de maladies à déclaration obligatoire comme la tuberculose, la légionellose et la rougeole.

Il a ainsi été proposé que ce dispositif d'alerte soit étendu à la maladie du COVID-19. La séance du groupe « Epi-Rhin », du 3 juin 2020, a permis la présentation des dispositifs de contact-tracing français, allemands et suisses, et de valider l'extension du dispositif d'alerte mis en place en 2019. Ces orientations ont également été présentées lors de la réunion du groupe de travail « Politique de santé » de la CRS, le 16 juin dernier.

Les propositions du Conseil Rhénan s'inscrivant pleinement dans la continuité de cette démarche, je donne un avis favorable à la décision émise par le bureau.

Je vous prie d'agréer, Madame la Vice-Présidente, l'expression de ma considération distinguée.

La Directrice Générale  
de l'ARS Grand Est,

Dr M.A. Desailly-Chanson

